

Nous sommes heureux de vous présenter la première lettre d'information du nouveau réseau Industrie de l'URVN!

ANNÉE 1, N° 1

URVN FNE

LA LETTRE D'INFO DU RESEAU INDUSTRIE

FÉVRIER 2011



EDITO UN NOUVEAU RESEAU A L'URVN

DANS CE NUMÉRO :

EDITO UN NOUVEAU RESEAU A L'URVN	1
2011 L'ANNEE DE LA CHIMIE	1
ACTUALISATION DU PROJET STRATEGIQUE DU GPMM	1
BILAN DES DEBATS SUR LES TERMINAUX METHANIERS	2
UN SPPPI PACA NOUVELLE FORMULE	2
RETOUR SUR L'ACCIDENT DE GAZECHIM	2
L'INDEMNISATION DES RIVERAINS DE SITES SEVESO	3
GAZ DE SCHISTE VERS UNE FUTURE CATASTROPHE	3
VERS UNE EVOLUTION DE LA DIRECTIVE SEVESO II	4
AGENDA	4

L'année 2010 a été marquée par la création d'un nouveau réseau à l'URVN sur le thème de l'Industrie.

La région PACA est une région particulièrement concernée par cette problématique et dispose d'un bassin industriel particulièrement important, puisque l'on recense plus de 80 établissements SEVESO (situés autour de l'étang de Berre mais aussi autour des grandes agglomérations) et près de 1600 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Dans ce contexte, il est primordial que les associations œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable, se saisissent de ces

questions pour :

- jouer pleinement leur rôle de représentants de la société civile,
 - devenir force de proposition
 - renforcer leurs actions dans le domaine de l'Industrie.
- Et cela dans l'optique de, protéger au mieux les habitants et l'environnement des risques liés à l'activité industrielle, et de faire en sorte que développement industriel rime avec développement durable.

Ainsi les principales missions du réseau Industrie seront de :

- informer et former les associations,
- permettre les échanges et les synergies,
- favoriser l'émergence d'une culture industrielle commune,
- améliorer l'efficacité des associations au sein des ins-

tances de concertation.

Si vous êtes intéressés rejoignez le réseau !

Novice ou expert, chacun peut contribuer à enrichir cette démarche !

Réseau coopératif, il nous permettra, ensemble de faire avancer les mentalités et les politiques publiques dans le domaine de l'industrie !

Alors bonne lecture et je l'espère à bientôt!

Pierre Aplincourt Président de l'URVN-FNE



Udine Cargill - Haubourdin - wikimedia commons - Al.pliar

2011 L'ANNEE DE LA CHIMIE!

Dans le cadre de la décennie 2005-2014 de l'ONU pour l'éducation et le développement durable pour la préservation des ressources naturelles, les Nations Unies ont proclamé 2011 Année Internationale de la Chimie (AIC). Cet évènement mondial doit montrer le rôle prééminent de la chimie dans les activités humaines et donner une impulsion mondiale à cette science.

L'AIC vise notamment à :

- accroître l'appréciation et la compréhension de la chimie par le grand public et le sensibiliser davantage compte tenu des défis du développement durable,
- encourager l'intérêt des jeunes

pour la science,

- célébrer la contribution des femmes à la science à l'occasion du 100e anniversaire de l'attribution du prix Nobel de chimie à Marie Sklodowska-Curie.

Différents types de manifestations seront organisés tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire : expositions, colloques, journées portes ouvertes dans les laboratoires, animations, présentations d'expériences en direct, conférences de vulgarisation dans les écoles et lycées ...

Consultez le programme sur <http://www.chimie2011.fr/regional/provence-alpes-cote-d-azur/>

L'ACTUALISATION DU PROJET STRATEGIQUE DU GPMM

Le Grand Port Maritime de Marseille a présenté en novembre dernier, une actualisation de son projet stratégique daté d'avril 2009.

Suite à la crise, le GPMM a dû revoir quelque peu sa croissance, même si les perspectives de développement à long terme restent les mêmes. Cette actualisation contient donc un certain nombre d'ajouts, notamment une sixième orientation « le port outil du développement durable », ainsi que six politiques d'actions nouvelles.

Cette actualisation du projet stratégique doit être suivie de près, car le GPMM et son développement entraînent des conséquences pour toute la région, en particulier en termes de transport et de pollution. L'URVN et son réseau sortiront prochainement un positionnement vis-à-vis de ce projet.

BILAN DES DEBATS PUBLICS SUR LES TERMINAUX METHANIERES

Le Président de la Commission Nationale des Débats Publics Philippe Deslandes, a rendu, le 17 février, son bilan sur les projets de création d'un nouveau terminal méthanier Fos Faster, et de prolongation de l'exploitation du terminal Fos Tonkin.

La commission émet des réserves sur le projet Fos Faster qui recueille de nombreuses réticences, car même si les milieux économiques accueillent positivement le projet, "Pour les autres partenaires, les réticences sont nombreuses et concernent presque tous les aspects du projet ».

Le projet Fos Tonkin lui ne se heurte pas à une opposition

violente "il est seulement demandé au maître d'ouvrage d'apporter diverses améliorations dans une optique de réduction des impacts quels qu'ils soient ».

Le 17 mai prochain, les deux maîtres d'ouvrage Elengy et Fos Faster devront dévoiler l'avenir qu'ils réservent à leur projet, et les conditions de la poursuite par un acte publié et transmis à la CNDP.

L'URVN qui s'était positionnée sur ces projets en élaborant deux cahiers d'acteurs (<http://www.urvn.fr/>), restera attentive à la suite des événements.

UN SPPPI PACA NOUVELLE FORMULE

Le SPPPI PACA ou Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels renaît. Il se structure sur un nouveau mode de fonctionnement plus axé sur la concertation, l'échange et l'écoute, et repose notamment sur le travail de la déléguée générale du SPPPI recrutée en décembre 2010.

Le SPPPI est la seule instance réunissant tous les acteurs autour de l'ensemble des questions d'environnement industriel.

Son objectif ? **Rechercher des solutions permettant de réduire les impacts sur les populations et l'environnement et atteindre un bon état de sécurité industrielle.**

Pour cela, des groupes de travail thématique seront créés pour effectuer un travail d'état des lieux et d'analyse, et faire des propositions d'actions.

Le SPPPI se structure sur le modèle de la gouvernance à cinq et s'appuiera sur les collèges suivants : état, collectivités, industriels, associations, syndicats. Des élections auront lieu lors de l'Assemblée Constitutive du 11 avril prochain afin d'élire les représentants de ces différents collèges. Ces élections et ces groupes de travail seront ouverts aux associations adhérentes au SPPPI PACA.

En tant que représentant de la société civile, il est important que les acteurs associatifs, participent activement au processus et adhèrent au SPPPI, en apportant leurs expériences et leurs connaissances pour contribuer à nourrir les débats, et faire avancer les travaux.

Plus d'informations sur <http://www.spppi-paca.org/>



GPMM vu par bateau, Photo N.de Stefano

RETOUR SUR L'ACCIDENT DE GAZECHIM

Le 6 janvier dernier, avait lieu un accident au sein de l'usine Gazechim située dans la zone industrielle de Lavera, faisant un mort et un blessé. Une enquête judiciaire est en cours afin de préciser les causes de l'accident, mais ce drame repose la question des conditions de travail des salariés et de l'efficacité des mesures de sécurité.

Cet événement mais aussi beaucoup d'autres tendent à démontrer que :

- les process industriels adoptés ne font pas suffisamment l'objet, de la part de l'exploitant, d'analyses pertinentes et complètes de risques (chaînes de défaillances humaines). A Gazechim, ce scénario d'explosion ne faisait pas partie des scénarios retenus dans les documents de sécurité, le site ne contenant « normalement » pas de produit de type inflammable et pourtant...

- Rentabilité Vs Sécurité ? La sécurité a un coût et les industriels opèrent sou-

vent des arbitrages au détriment des salariés et des riverains ; manque de formation du personnel, non respect des réglementations...

La DREAL a également un rôle important à jouer pour surveiller le respect des réglementations en place dans les usines. Le nombre insuffisant d'inspecteurs des installations classées nuit grandement à l'efficacité de la démarche et il est indispensable que les moyens alloués à la politique de contrôle et de prévention soient renforcés. Rappelons également que le PPRt du site de Lavera est en cours d'élaboration par la DREAL, et concerne 9 usines Seveso.

Il faut désormais avancer, et que les Industriels, Etat et Collectivités investissent pour renforcer efficacement la protection des salariés et des riverains !

Retrouvez le communiqué de presse de l'URVN suite à cet accident sur <http://www.urvn.fr/Reseau%20industrie/Comunique%207%20janvier%202011.pdf>



Industrie - Patay Massenna (Paris) - flickr.com - Alain Bachellier

L'INDEMNISATION DES RIVERAINS DES SITES SEVESO

La loi de finances devait tirer les leçons d'AZF et aider financièrement les riverains des sites SEVESO devant effectuer des travaux de protection dans le cadre des Plans de Prévention des Risques Technologiques.

Pourtant le gouvernement a décidé de diminuer le montant des aides, en faisant passer le crédit d'impôt de 40%, à

25% puis 30% !

Les travaux de protection s'élèvent fréquemment à plus de 10 000 euros, et les populations vivant autour des sites industriels sont souvent des populations défavorisées, le risque est donc que ces travaux ne voient jamais le jour et que la sécurité des riverains ne soit pas assurée !

Pour l'URVN-FNE cela est inacceptable, les riverains ne doivent pas être à la fois les pollués et les payeurs !

Agissez et signez la pétition de FNE :

<http://www.fne.asso.fr/fr/j-agis/Petitions/petition-1.html>



Industrie Gardanne (13) - flickr.com - Camille Bégnis

GAZ DE SCHISTES VERS UNE FUTURE CATASTROPHE...

Les gaz de Schiste constituent le sujet d'actualité qui nécessite la vigilance de tous.

Les gaz de schiste sont des gaz naturels, emprisonnés dans les roches schisteuses, ce sont des hydrocarbures dit non conventionnels car jusque là inexploités faute de techniques économiquement rentables. L'exploitation de ces gaz est désormais possible grâce à une technique très violente : la fracturation hydraulique. (Plus d'information sur <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-dossiers/risques-industriels/gaz-de-schiste.html>)

Les conséquences de cette exploitation sont dramatiques en ter-

mes d'environnement et de santé publique notamment à cause de :

- la toxicité du liquide de fracturation et les risques de contamination des nappes phréatiques,
- les conflits d'usage liés aux très importants volumes d'eau douce prélevés dans le milieu,
- la problématique de gestion de l'eau impropre récupérée à la surface après exploitation,
- les possibilités de migration du gaz vers la surface et risques d'inflammation et d'intoxication,
- l'impact paysager et environnemental du au nombre très important de puits à creuser dans une distance proche,
- l'augmentation du trafic, de la pollution, et des émissions de GES

du aux nombreux allers retours de camions nécessaires pour le transport des matériaux, eau et gaz.

A cause du besoin croissant en énergie combiné à un appauvrissement des ressources en combustibles fossiles à l'échelle mondiale, cette technologie devient très attractive.

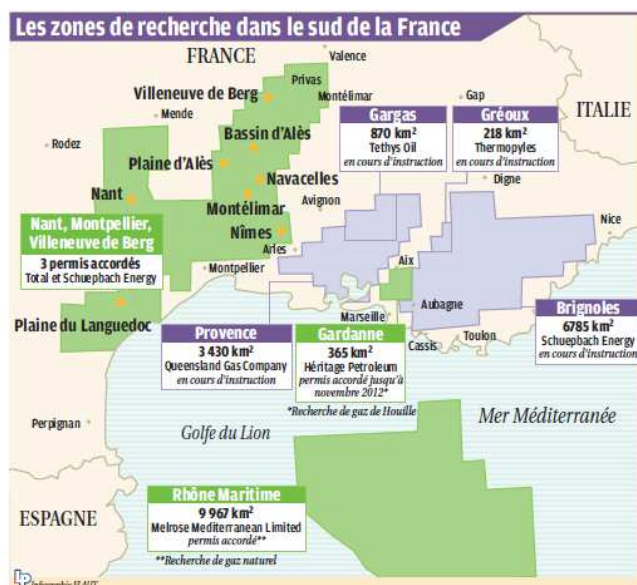
En PACA, des permis de recherche sont en cours d'instruction :

- une zone de recherche couvrant 6785 km² (Brignoles) demandée par Martin Schuepbach,
- une couvrant 3480km² (Provence) demandée par Queensland Gas Company,
- une de 870km² (Gargas) demandée par thétys Oil Company,
- une de 218km² autour de Gréoux les bains demandée par Thermophyles,

Un autre permis de recherche a déjà été délivré à Gardanne à European Gas pour étudier la possibilité d'extraire du gaz de houille.

Ces zones représentent donc des surfaces énormes, et tout cela est fait dans une opacité absolue ce qui est inacceptable compte tenu des risques que présente cette technologie, et alors que la France s'est engagée à réduire fortement ses émissions de gaz à effet de serre !

Même si les ministres Nathalie Kosciusko Morizet et Eric Besson ont suspendu tous les travaux de terrains liés aux gaz et pétroles de schistes pendant le temps de la mission d'évaluation des enjeux environnementaux, l'URVN-FNE restera très vigilante sur ce sujet et rejoint sa fédération nationale pour demander un débat public sur cette question.



Carte tirée du journal la Provence du 15/02/2011



URVN FNE

Siège Administratif

60 rue Saint-Ferréol, 13001 Marseille

Siège Social

Lou Ligourès, Place Romée de Villeneuve, 13090 Aix-en-Provence

Téléphone : 04 91 33 44 03

Email : urvn-paca.contact@gmail.com

Site Internet : www.urvn.fr

Lettre d'information éditée par l'URVN-FNE

Directeurs de publication: Pierre Aplincourt, Georges Martinot

Rédaction: A. Bouard

Avec le concours financier de :



ACTUALITE REGLEMENTAIRE VERS UNE EVOLUTION DE LA DIRECTIVE SEVESO II

La Commission européenne a présenté le 21 décembre un projet de révision de la directive Seveso II. La directive dite Seveso ou directive 96/82/CE est une directive européenne qui impose aux États membres de l'Union européenne d'identifier les sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs. Elle vise à prévenir les accidents majeurs impliquant d'importantes quantités de substances dangereuses (ou de leurs mélanges) et à limiter les conséquences de tels accidents sur la santé de l'homme et sur l'environnement.

Cette Directive doit être modifiée car **des changements** sont intervenus dans le système de classification des substances dangereuses de l'UE auquel la directive fait référence. En effet, ce système européen s'est harmonisé avec le système international des Nations Unies.

Le principal objectif de cette révision est donc d'aligner l'annexe I de la directive sur le règlement qui définit les nouvelles règles relatives à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges (dit règlement CLP).

Ce projet vise également un **renforcement des normes de sécurité**, notamment en matière d'inspection des installations mais aussi une **amélioration de la qualité, du niveau et surtout de l'accessibilité et du partage des informations fournies au public**, en conformité avec la convention d'Aarhus sur l'accès du public à la donnée environnementale. Cette proposition de directive sera soumise au Conseil de l'UE et au Parlement européen. Les dispositions du règlement CLP s'appliqueront dans leur intégralité à compter du 1^{er} juin 2015.

AGENDA

- **Premières Assises Nationales de la Qualité de l'Air les 6 et 7 avril 2011 à la Maison du Sport Français Paris 13^e**

Organisées par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et l'ADEME, ces Assises ont pour objectif de créer des dynamiques d'actions pour améliorer la qualité de l'air. Cet événement s'articulera autour de deux thématiques : les politiques de l'air et les interactions des actions Air/Energie/Climat et la gestion territoriale de la pollution par les particules et le dioxyde d'azote (NO₂). Ces journées s'adressent à tous les acteurs impliqués dans le domaine de la qualité de l'air (Élus, représentants de l'État, associations, chercheurs...).

Programme et inscription en ligne sur : www.assisesdelair.ademe.fr

- **Conférence sur la maîtrise des**

risques industriels les 30 et 31 mars 2011 à Sophia Antipolis

Cette conférence scientifique et professionnelle sur l'actualité de la maîtrise des risques industriels est organisée par les élèves de la promotion 2011 du mastère maîtrise des risques industriels de Mines Paristech. Quatorze thèmes d'actualité seront traités par les élèves en binôme avec un « senior » issu du monde professionnel.

Programme et Inscription sur www.master-mri.org/

- **3^{ème} session de la plate-forme mondiale pour la réduction des risques et des catastrophes du 8 au 13 mai 2011 à Genève (accès limité)**

Depuis 2005, la Plate-forme Mondiale, parrainée depuis son origine par l'ONU, se réunit tous les deux ans à Genève. Cette année, plus de 2 000 acteurs de ce domaine évalueront et mettront en

commun leurs informations pour établir de nouvelles orientations. Trois thèmes sont au programme ; relèvement et réduction des risques après les sinistres, comprendre les rouages économiques de la réduction des risques de catastrophes et renforcement des Alliances pour l'Adaptation aux Changements Climatiques et le développement. Attention, places limitées.

Plus d'infos sur <http://www.risquesmajeurs.fr/troisi%C3%A8me-session-de-la-plate-forme->

- **Les ateliers territoriaux de l'URVN-FNE**

En 2011, la thématique industrie sera abordée, ainsi que différents autres thèmes, lors de nouveaux espaces d'échanges, d'information et de formation organisés par l'URVN-FNE et appelés dorénavant « Ateliers Territoriaux ». Le calendrier de ces ateliers vous sera communiqué prochainement.